

Evaluation des Compétences Professionnelles (ECP)

Août 2007

Guide des conditions et compétences requises

Table des matières		Pages
CHAPITRE UN	Introduction	3
	Voies d'accès	3
	A propos de l'ECP	3
	Comment utiliser ce guide ?	3
	A propos des compétences	4
	Choix de vos compétences	4
	Compétences obligatoires	5
CHAPITRE DEUX	Conditions requises pour les filières ECP	6
	Antiquités et objets d'art	6
	Contrôle des constructions	7
	Expertise des constructions (Building surveying)	8
	Immobilier d'entreprise et commercial	9
	Environnement	11
	Direction de l'immobilier et des services (Facilities management)	12
	Géomatique (en incluant l'hydrographie)	13
	Gestion et promotion des logements	14
	Machines et actifs de l'entreprise	15
	Conseil en immobilier	16
	Gestion des minéraux et des déchets	17
	Urbanisme et promotion immobilière	18
	Gestion de projet et de programme immobilier	19
	Financement et investissements immobiliers	20
	Métrage et construction	21
	Recherche appliquée à l'immobilier	22
	Immobilier résidentiel	23
	Evaluation et études en immobilier résidentiel	25
	Secteur agricole	27
	Comptabilité et gestion immobilière	28
	Evaluation des biens	29
CHAPITRE TROIS	Définitions des compétences	30
	Définitions des compétences obligatoires	30
	Recommandations en matière de règles de conduite, de déontologie et de pratique professionnelle	35
	Définitions des compétences techniques	39
CHAPITRE QUATRE	Où trouver de l'aide ?	70

Chapitre un - Introduction

Voies d'accès

Les voies suivantes mènent vers le statut de Membre qualifié de la Royal Institution of Chartered Surveyors (« MRICS ») :

- Diplômés (Graduate) 1, 2 et 3 ;
- Adaptation 1 ;
- Professionnel Expérimenté (Senior Professional) ;
- Académique.

Pour toutes ces voies, les candidats doivent avoir suivi le programme d'Évaluation des Compétences Professionnelles (ECP).

A propos de l'Évaluation des Compétences Professionnel (ECP)

L'ECP garantit que les membres potentiels sont compétents pour exercer leurs fonctions et font preuve du niveau élevé de professionnalisme requis par la RICS.

L'ECP se compose généralement des éléments suivants :

- une période de formation structurée ;
- un entretien d'évaluation finale.

Dans le cadre de la formation structurée, les candidats doivent satisfaire à une série d'exigences ou compétences. Il s'agit d'un mélange de pratiques professionnelles et techniques ainsi que d'aptitudes à la gestion, au développement de relations d'affaires et à la communication. Les compétences retenues pour leur évaluation dépendent de la voie d'accès et de la filière ECP. Chaque filière comporte à la fois des compétences obligatoires et techniques.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide doit être lu en parallèle avec le guide destiné aux candidats de votre voie d'accès ainsi que le *Guide des directeurs de stage, conseillers et employeurs pour les voies d'accès Diplômés 1, 2 et 3 et Adaptation 1*, le cas échéant. Tous les guides peuvent être obtenus sur le site www.joinricsineurope.eu, en cliquant sur « Principaux modèles et documents ECP » dans la rubrique « Comment devenir membre ? ».

Le **chapitre un** fournit des informations sur les compétences techniques et la manière de les choisir, ainsi que des renseignements détaillés sur les compétences obligatoires.

Le **chapitre deux** contient la liste de toutes les filières ECP et des compétences requises, reflétant les besoins des Facultés de la RICS et les spécialités des secteurs de marché correspondants.

Le **chapitre trois** donne les définitions, en ordre alphabétique, de toutes les compétences obligatoires et techniques.

A propos des compétences

L'objectif de l'ECP est d'évaluer si vous êtes compétent(e) pour exercer les fonctions de Chartered Surveyor qualifié. Être compétent(e) signifie avoir les aptitudes ou capacités nécessaires pour accomplir une tâche ou fonction. Les compétences de la RICS ne correspondent pas à une simple liste de tâches ou de fonctions, elles sont également fondées sur des attitudes et des comportements.

Les Facultés de la RICS ont rédigé les compétences techniques de manière générique, de façon à ce qu'elles puissent être appliquées à différents secteurs d'activité et zones géographiques. Il est important de les interpréter dans le contexte de votre propre domaine d'activité ou spécialité et de votre situation géographique. La liste alphabétique des compétences techniques se trouve sur les pages 37 à 69.

Trois niveaux à atteindre sont définis pour chaque compétence. Pour atteindre le niveau requis, il est **indispensable** de suivre une progression logique et de procéder par étapes successives :

Niveau 1 : connaissances et compréhension ;

Niveau 2 : application des connaissances et de la compréhension ;

Niveau 3 : conseils raisonnés et connaissances techniques approfondies.

Les compétences se divisent en trois catégories distinctes :

Compétences obligatoires : il s'agit des pratiques personnelles, interpersonnelles et professionnelles ainsi que des compétences commerciales communes à toutes les filières et obligatoires pour tous les candidats.

Compétences fondamentales : ce sont les aptitudes essentielles qui correspondent la filière ECP choisie par le candidat.

Compétences optionnelles : elles correspondent aux compétences supplémentaires sélectionnées parmi la liste des compétences proposées dans votre filière ECP. Dans la plupart des cas, vous avez le choix entre plusieurs compétences.

Choix de vos compétences

Il est important de bien réfléchir à votre choix et à votre combinaison de compétences. Votre choix reflétera impérativement le travail que vous effectuez dans votre environnement quotidien (en fonction des besoins de votre employeur et de vos clients). Votre choix et votre combinaison de compétences refléteront votre discernement. Lors de l'entretien de l'évaluation finale, les examinateurs tiendront compte de ces choix. Ils s'attendent à ce que vous soumettiez un choix judicieux et réaliste correspondant aux compétences nécessaires pour exercer les fonctions de Chartered Surveyor dans votre domaine d'activité.

Compétences obligatoires

Tous les candidats, quelles que soient les voies et filières, doivent atteindre le niveau fixé pour les compétences obligatoires.

Ces compétences représentent un mélange des pratiques professionnelles et des aptitudes à la gestion, aux affaires et à la communication qui sont considérées comme communes et nécessaires à tous les Chartered Surveyors. Les candidats doivent **impérativement** atteindre les niveaux **minimaux** indiqués ci-dessous.

Règles de conduite, déontologie et pratique professionnelle : **niveau 3**

Relation client]	
Communication et négociation]	niveau 2
Hygiène, santé et sécurité]	

Principes et procédures de comptabilité]	
Stratégies commerciales]	
Prévention, gestion et résolution des conflits]	niveau 1
Gestion et analyse des données]	
Développement durable]	
Travail en équipe]	

Une explication des niveaux figure sur les pages 30 à 33.

Pour la voie d'accès « Professionnel Expérimenté », les compétences suivantes sont nécessaires :

Qualités de dirigeant]	
Gestion des ressources humaines]	niveau 2
Gestion des moyens (hormis les ressources humaines)]	

(Une explication des niveaux est disponible sur la page 34.)

Certaines filières ECP comprennent une compétence obligatoire spécifique. Dans ce cas, cette compétence figurera dans la liste des compétences fondamentales ou optionnelles pour cette filière, et un niveau plus élevé sera requis pour cette dernière.

Chapitre deux – Conditions requises pour les filières ECP

Filière ECP – Antiquités et objets d'art

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Identification d'objets (T059)
- Techniques et méthodologies de recherche (T076)
- Evaluation des biens (T083)

Niveau 1

- Ventes aux enchères (T004)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour trois compétences dans la liste ci-dessous

ou

atteindre le niveau 3 pour deux compétences **et** le niveau 2 pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Ventes aux enchères (T004)
- Imposition du capital (T009)
- Conservation et restauration (T012)
- Assurance (T045)
- Achat et vente (T073)
- Principes et procédures de comptabilité (M001) **ou** Planification commerciale (M002) **ou** Communication et négociation (M004) (le niveau 3 doit être atteint pour cette dernière compétence)

Filière ECP – Contrôle des constructions

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Inspections de contrôle des constructions (T005)
- Audit environnemental (et suivi) (T029)
- Sécurité incendie (T033)
- Inspections (T044)
- Respect des dispositions législatives / réglementaires (T051)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour une compétence **et** le niveau 2 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Analyse des besoins du client (T003)
- Pathologie des bâtiments (T006)
- Conservation et restauration (T012)
- Technologie de construction et services environnementaux (T013)
- Contamination des sols (T015)
- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Urbanisme (T061)
- Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier (T072)
- Gestion des risques (T077)
- Gestion de la qualité et de l'avancée des travaux (T085)
- Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP - Expertise des constructions (Building surveying)

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Pathologie des bâtiments (T006)
- Technologie de construction et services environnementaux (T013)
- Gestion des contrats (T016)
- Conception et spécifications (T021)
- Inspections (T044)
- Respect des dispositions législatives / réglementaires (T051)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 2 pour trois compétences dans la liste ci-dessous.

- Analyse des besoins du client (T003)
- Gestion commerciale de la construction (T010)
- Conservation et restauration (T012)
- Pratique contractuelle (T017)
- Aspects financiers de la conception et planification des coûts (T022)
- Dossiers de projet et de développement (T024)
- Sécurité incendie (T033)
- Entretien, réparation et amélioration des logements (T039) **ou** Gestion de l'entretien (T053)
- Assurance (T045)
- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Contrôle et préparation de rapports sur les aspects financiers des projets (T067)
- Quantification et évaluation des coûts des travaux de construction (T074)
- Gestion des risques (T077)
- Gestion de la qualité et de l'avancée des travaux (T085)
- Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Hygiène, santé et sécurité (M008) (le niveau 3 doit être atteint) **ou** Développement durable (M009)

Filière ECP – Immobilier d'entreprise et commercial

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Inspections (T044)

Niveau 2

- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Evaluation des biens (T083) (ou niveau 3*)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3* pour trois compétences dans la liste ci-dessous.

- Droits d'accès et servitudes (T001)
- Ventes aux enchères (T004)
- Pathologie des bâtiments (T006)
- Imposition du capital (T009)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Contamination des sols (T015)
- Gestion de l'immobilier d'entreprise (T019)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Moyens d'investissement indirects (T043)
- Assurance (T045)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Location (T050)
- Impôts locaux (T052)
- Urbanisme (T061)
- Financement immobilier (T069)
- Gestion immobilière (T070)
- Comptabilité de la gestion immobilière (T071)
- Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier (T072)
- Achat et vente (T073)
- Conseil stratégique en immobilier (T079)
- Principes et procédures de comptabilité (M001) **ou** Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 3 pour une compétence **ou** le niveau 2 pour deux compétences choisie(s) dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

* Si vous avez choisi d'atteindre le niveau 3 pour la compétence fondamentale « Evaluation des biens », il suffit d'atteindre, pour les compétences optionnelles, le niveau 3 pour deux compétences et le niveau 2 pour une compétence **ainsi que** le niveau 3 pour une compétence **ou** le niveau 2 pour deux compétences choisie(s) dans la liste complète des compétences techniques, en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP - Environnement

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Inspections (T044)
- Développement durable (M009)

Niveau 2

- Mesure des terrains et des biens (T057)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Contamination des sols (T015)
- Evaluation environnementale (T028)
- Audit environnemental (et suivi) (T029)
- Gestion environnementale (T030)
- Science et processus environnementaux (T031)
- Procédures de laboratoire (T047)
- Respect des dispositions législatives / réglementaires (T051)
- Gestion du cadre bâti (T054)
- Gestion du milieu et des paysages naturels (T055)

Et atteindre le niveau 2 pour trois compétences choisies dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP – Direction de l'immobilier et des services (Facilities management)

Sont concernés par cette filière, les Directions immobilières et les exploitants de patrimoine

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Atteindre le niveau 3 pour deux compétences **et** le niveau 2 pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Analyse des besoins du client (T003)
- Gestion de l'immobilier d'entreprise (T019)
- Gestion de l'entretien (T053)
- Approvisionnement et appels d'offres (T062)
- Contrôle et préparation de rapports sur les aspects financiers des projets (T067)
- Gestion des fournisseurs (T080)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour une compétence **et** le niveau 2 pour deux compétences choisies dans la liste ci-dessous (en y incluant toute compétence fondamentale n'ayant pas déjà été sélectionnée).

- Technologie de construction et services environnementaux (T013)
- Services de conseil (T014)
- Gestion des contrats (T016)
- Pratique contractuelle (T017)
- Conception et spécifications (T021)
- Gestion environnementale (T030)
- Sécurité incendie (T033)
- Système d'information géographique (SIG) (T036)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Audit de projets (T065)
- Contrôle et préparation de rapports sur les aspects financiers des projets (T067)
- Gestion immobilière (T070)
- Conseil stratégique en immobilier (T079)
- Gestion de la qualité et de l'avancée des travaux (T085)
- Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Hygiène, santé et sécurité (M008) (le niveau 3 doit être atteint) **ou** Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans les listes figurant sur cette page.

Filière ECP - Géomatique (en incluant l'hydrographie)

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Atteindre le niveau 3 pour trois compétences dans la liste ci-dessous.

- Cadastre et gestion foncière (T007)
- Etudes d'ingénierie (T027)
- Géodésie (T035)
- Système d'information géographique (SIG) (T036)
- Relevés hydrographiques (maritimes) (T042)
- Cartographie (T056)
- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier (T072)
- Télédétection et photogrammétrie (T075)
- Capture et présentation des données spatiales (cartographie avancée) (T078)
- Topographie terrestre et maritime (T081)
- Utilisation du milieu marin (T082)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 2 pour trois compétences choisies dans la liste ci-dessous (en y incluant toute compétence fondamentale n'ayant pas déjà été sélectionnée).

- Droits d'accès et servitudes (T001)
- Analyse des besoins du client (T003)
- Technologie de construction et services environnementaux (T013)
- Services de conseil (T014)
- Dossiers de projet et de développement (T024)
- Evaluation environnementale (T028)
- Affaisements et ingénierie des sols (T037)
- Respect des dispositions législatives / réglementaires (T051)
- Gestion du milieu et des paysages naturels (T055)
- Urbanisme (T061)
- Gestion de projet (T064)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans les listes figurant sur cette page.

Remarques : si vous suivez la filière pour devenir Chartered Surveyor spécialisé(e) dans l'hydrographie, vous devez inclure la compétence « Relevés hydrographiques (maritimes) » dans vos compétences fondamentales et atteindre le niveau 3. Si vous suivez la filière pour devenir Chartered Surveyor spécialisé(e) dans l'ingénierie, vous devez inclure la compétence « Etudes d'ingénierie » dans vos compétences fondamentales et atteindre le niveau 3.

Filière ECP – Gestion et développement des logements

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Atteindre le niveau 3 pour deux compétences, le niveau 2 pour une compétence et le niveau 1 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Conseils ou aide en matière de logement (T038)
- Entretien, réparation et amélioration des logements (T039)
- Politique et gestion des logements (T040)
- Stratégie et mise à disposition de logements (T041)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour une compétence **et** le niveau 2 pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Ventes aux enchères (T004)
- Pathologie des bâtiments (T006)
- Imposition du capital (T009)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Contamination des sols (T015)
- Evaluation environnementale (T028)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Inspections (T044)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Diversification et utilisation des sols (T049)
- Impôts locaux (T052)
- Gestion de l'entretien (T053)
- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Location (T050)
- Urbanisme (T061)
- Financement immobilier (T069)
- Gestion immobilière (T070)
- Comptabilité de la gestion immobilière (T071)
- Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier (T072)
- Achat et vente (T073)
- Evaluation des biens (T083)
- Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP – Machines et actifs de l'entreprise

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Inspections (T044)
- Evaluation des biens (T083)

Niveau 2

- Mesure des terrains et des biens (T057)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour deux compétences **et** le niveau 2 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Ventes aux enchères (T004)
- Imposition du capital (T009)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Insolvabilité et redressement des entreprises (T020)
- Assurance (T045)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Location (T050)
- Impôts locaux (T052)
- Achat et vente (T073)
- Principes et procédures de comptabilité (M001)

Et atteindre le niveau 3 pour une compétence **ou** le niveau 2 pour deux compétences choisie(s) dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP – Conseil en immobilier (Management Consultancy)

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Stratégies commerciales (M002)
- Services de conseil (T014)
- Conseil stratégique en immobilier (T079)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour deux compétences **et** le niveau 2 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Analyse des besoins du client (T003)
- Financement des entreprises (T018)
- Gestion de l'immobilier d'entreprise (T019)
- Insolvabilité et redressement des entreprises (T020)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Dossiers de projet et de développement (T024)
- Développement économique (T026)
- Evaluation des options (T060)
- Programmation et planification (T063)
- Evaluation de projets (T066)
- Financement immobilier (T069)
- Techniques et méthodologies de recherche (T076)
- Gestion des moyens (SP003)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP – Gestion des minéraux et des déchets

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Gestion des minéraux (T058) **ou** Gestion des déchets (T084)

Niveau 2

- Respect des dispositions législatives / réglementaires (T051)

et atteindre le niveau 3 pour trois compétences dans la liste ci-dessous.

- Evaluation environnementale (T028)
- Audit environnemental (et suivi) (T029)
- Affaisements et ingénierie des sols (T037)
- Inspections (T044)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Respect des dispositions législatives / réglementaires (T051)
- Cartographie (T056)
- Urbanisme (T061)
- Evaluation des biens (T083)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 2 pour deux compétences choisies dans la liste ci-dessous (en y incluant toute compétence fondamentale n'ayant pas encore été sélectionnée).

- Services de conseil (T014)
- Contamination des sols (T015)
- Gestion des contrats (T016)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Dossiers de projet et de développement (T024)
- Gestion des risques (T077)
- Gestion de la qualité et de l'avancée des travaux (T085)
- Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans les listes figurant sur cette page.

Filière ECP – Urbanisme et promotion immobilière

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Urbanisme (T061)

Niveau 2

- Respect des dispositions législatives / réglementaires (T051)

Niveau 1

- Cartographie (T056)
- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Evaluation des biens (T083)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Droits d'accès et servitudes (T001)
- Cadastre et gestion foncière (T007)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Dossiers de projet et de développement (T024)
- Développement économique (T026)
- Stratégie et mise à disposition de logements (T041)
- Location (T050)
- Gestion du cadre bâti (T054)
- Achat et vente (T073)
- Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 3 pour une compétence **ou** le niveau 2 pour deux compétences choisie(s) dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP – Gestion de projet et de programme immobilier

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Pratique contractuelle (T017)
- Gestion des ressources humaines (SP002)
- Approvisionnement et appels d'offres (T062)
- Programmation et planification (T063)

Niveau 2

- Technologie de construction et services environnementaux (T013)
- Qualités de dirigeant (SP001)
- Gestion de projet (T064)
- Procédures et processus en matière de projets (T068)
- Gestion des risques (T077)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 2 pour trois compétences dans la liste ci-dessous.

- Gestion commerciale de la construction (T010)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Dossiers de projet et de développement (T024)
- Audit de projets (T065)
- Evaluation de projets (T066)

Filière ECP – Financement et investissements immobiliers

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Atteindre le niveau 3 pour trois compétences **et** le niveau 2 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Modélisation financière (T032)
- Inspections (T044)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Financement immobilier (T069)

Et

Niveau 1

- Evaluation des biens (T083)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour une compétence **et** le niveau 2 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Imposition du capital (T009)
- Financement des entreprises (T018)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Moyens d'investissement indirects (T043)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Location (T050)
- Impôts locaux (T052)
- Gestion immobilière (T070)
- Achat et vente (T073)
- Techniques et méthodologies de recherche (T076)
- Conseil stratégique en immobilier (T079)
- Evaluation des biens (T083)
- Principes et procédures de comptabilité (M001)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP - Métrage et construction

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Gestion commerciale de la construction (T010) **ou** Aspects financiers de la conception et planification des coûts (T022)*
- Pratique contractuelle (T017)
- Technologie de construction et services environnementaux (T013)
- Approvisionnement et appels d'offres (T062)
- Contrôle et préparation de rapports sur les aspects financiers des projets (T067)
- Quantification et évaluation des coûts des travaux de construction (T074)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 2 pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Déductions pour amortissement (T008)
- Gestion commerciale de la construction (T010) **ou** Aspects financiers de la conception et planification des coûts (T022) (selon la compétence fondamentale sélectionnée)
- Gestion des contrats (T016)
- Insolvabilité et redressement des entreprises (T020)
- Audit (Due Diligence) (T025)
- Assurance (T045)
- Programmation et planification (T063)
- Evaluation de projets (T066)
- Gestion des risques (T077)
- Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Développement durable (M009)

Remarques : les candidats doivent choisir l'un des secteurs d'activité suivants pour faire la preuve de leur compétence :

- Construction ;
- Génie civil ;
- Chemins de fer ;
- Pétrochimie ;
- Installations pétrolières / gazières ;
- Installations mécaniques et électriques.

* Les métreurs travaillant dans un environnement commercial ou de sous-traitance préféreront probablement atteindre le niveau 3 pour la « Gestion commerciale de la construction », tandis que ceux qui évoluent dans le conseil dans le secteur public ou privé choisiront probablement de parvenir au niveau 3 pour la compétence « Aspects financiers de la conception et planification des coûts ».

Filière ECP - Recherche appliquée à l'immobilier

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Analyse des besoins du client (T003)
- Gestion et analyse des données (M007)
- Techniques et méthodologies de recherche (T076)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 1 pour cinq compétences sélectionnées dans les listes des compétences fondamentales et optionnelles pour la filière ECP que vous avez choisie.

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence et le niveau 1 pour deux compétences choisies dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques).

Remarque : vous devez faire preuve de compétences en matière de recherches appliquées à la fourniture de solutions dans un vaste éventail de projets, utilisant des approches diverses et concernant des lieux différents.

Filière ECP – Immobilier résidentiel

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Inspections (T044)
- Achat et vente (T073)

Niveau 2

- Location (T050)
- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Evaluation des biens (T083) (ou niveau 3*)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour une compétence **et** le niveau 2* pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Ventes aux enchères (T004)
- Pathologie des bâtiments (T006)
- Imposition du capital (T009)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Contamination des sols (T015)
- Evaluation environnementale (T028)
- Conseils ou aide en matière de logement (T038)
- Entretien, réparation et amélioration des logements (T039)
- Politique et gestion des logements (T040)
- Stratégie et mise à disposition de logements (T041)
- Moyens d'investissement indirects (T043)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Diversification et utilisation des sols (T049)
- Impôts locaux (T052)
- Gestion de l'entretien (T053)
- Urbanisme (T061)
- Financement immobilier (T069)
- Gestion immobilière (T070)
- Comptabilité de la gestion immobilière (T071)
- Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier (T072)
- Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

* Si vous avez choisi d'atteindre le niveau 3 pour la compétence fondamentale « Evaluation des biens », vous devez atteindre le niveau 2 pour deux compétences optionnelles, **ainsi que** le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques, en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP – Evaluation et études en immobilier résidentiel

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Pathologie des bâtiments (T006)
- Inspections (T044)

Niveau 2

- Mesure des terrains et des biens (T057)
- Evaluation des biens (T083) (ou niveau 3*)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour une compétence **et** le niveau 2* pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Ventes aux enchères (T004)
- Imposition du capital (T009)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Contamination des sols (T015)
- Evaluation environnementale (T028)
- Conseils ou aide en matière de logement (T038)
- Entretien, réparation et amélioration des logements (T039)
- Politique et gestion des logements (T040)
- Stratégie et mise à disposition de logements (T041)
- Moyens d'investissement indirects (T043)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Diversification et utilisation des sols (T049)
- Location (T050)
- Impôts locaux (T052)
- Gestion de l'entretien (T053)
- Urbanisme (T061)
- Financement immobilier (T069)
- Gestion immobilière (T070)
- Comptabilité de la gestion immobilière (T071)
- Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier (T072)
- Achat et vente (T073)
- Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions)

techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

* Si vous avez choisi d'atteindre le niveau 3 pour la compétence fondamentale « Evaluation des biens », vous devez atteindre le niveau 2 pour trois compétences optionnelles, **ainsi que** le niveau 2 pour une compétence choisie dans la liste complète des compétences techniques, en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Filière ECP – Secteur agricole

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Atteindre le niveau 3 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Agriculture (T002)
- Gestion du milieu et des paysages naturels (T055)
- Gestion immobilière (T070)
- Evaluation des biens (T083)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour trois compétences **et** le niveau 2 pour deux compétences choisies dans la liste ci-dessous (en y incluant toute compétence fondamentale n'ayant pas encore été sélectionnée*).

- Droits d'accès et servitudes (T001)
- Ventes aux enchères (T004)
- Imposition du capital (T009)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Sylviculture et gestion des zones boisées (T034)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Diversification et utilisation des sols (T049)
- Urbanisme (T061)
- Financement immobilier (T069)
- Achat et vente (T073)
- Conseil stratégique en immobilier (T079)
- Principes et procédures de comptabilité (M001) **ou** Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 3 pour une compétence **ou** le niveau 2 pour deux compétences choisie(s) dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans les listes figurant sur cette page.

* Si vous n'avez pas choisi la compétence « Agriculture » comme compétence fondamentale, vous **devez** la sélectionner comme compétence optionnelle et atteindre le niveau 2 ou 3.

Filière ECP – Comptabilité et gestion immobilière

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Principes et procédures de comptabilité (M001)
- Déductions pour amortissement (T008)
- Technologie de construction et services environnementaux (T013)
- Quantification et évaluation des coûts des travaux de construction (T074)
- Evaluation des biens (T083)

Niveau 2

- Pratique contractuelle (T017)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 2 pour deux compétences dans la liste ci-dessous.

- Imposition du capital (T009)
- Contamination des sols (T015)
- Aspects financiers de la conception et planification des coûts (T022)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Audit (Due Diligence) (T025)
- Assurance (T045)
- Financement immobilier (T069)
- Comptabilité de la gestion immobilière (T071)
- Gestion des risques (T077)
- Développement durable (M009)

Filière ECP – Evaluation des biens

Remarque : les références entre parenthèses ci-dessous sont expliquées de manière plus détaillée sur les pages 37 à 69.

Compétences obligatoires

Vous devez atteindre les niveaux minimaux indiqués pour les compétences obligatoires (voir page 5).

Compétences fondamentales

Niveau 3

- Inspections (T044)
- Evaluation des biens (T083)

Niveau 2

- Mesure des terrains et des biens (T057)

Compétences optionnelles

Atteindre le niveau 3 pour deux compétences **et** le niveau 2 pour une compétence dans la liste ci-dessous.

- Droits d'accès et servitudes (T001)
- Ventes aux enchères (T004)
- Pathologie des bâtiments (T006)
- Imposition du capital (T009)
- Expropriation et indemnisation (T011)
- Contamination des sols (T015)
- Gestion de l'immobilier d'entreprise (T019)
- Evaluations en matière de promotions immobilières (T023)
- Moyens d'investissement indirects (T043)
- Assurance (T045)
- Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds) (T046)
- Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux) (T048)
- Location (T050)
- Impôts locaux (T052)
- Urbanisme (T061)
- Financement immobilier (T069)
- Gestion immobilière (T070)
- Comptabilité de la gestion immobilière (T071)
- Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier (T072)
- Achat et vente (T073)
- Conseil stratégique en immobilier (T079)
- Principes et procédures de comptabilité (M001) **ou** Prévention, gestion et résolution des conflits (M006) **ou** Développement durable (M009)

Et atteindre le niveau 3 pour une compétence **ou** le niveau 2 pour deux compétences choisie(s) dans la liste complète des compétences techniques (voir page 37 pour la liste alphabétique des définitions techniques), en y incluant toute compétence n'ayant pas déjà été sélectionnée dans la liste ci-dessus.

Chapitre trois – Définitions des compétences

Liste alphabétique des compétences obligatoires

- M001** Principes et procédures de comptabilité
- M002** Stratégies commerciales
- M003** Relation client
- M004** Communication et négociation
- M005** Règles de conduite, déontologie et pratique professionnelle
- M006** Prévention, gestion et résolution des conflits
- M007** Gestion et analyse des données
- M008** Hygiène, santé et sécurité
- M009** Développement durable
- M010** Travail en équipe

Liste supplémentaire de compétences obligatoires pour la voie Professionnel Expérimenté

- SP001** Qualités de dirigeant
- SP002** Gestion des ressources humaines
- SP003** Gestion des moyens (hormis les ressources humaines)

Définitions des compétences obligatoires

Principes et procédures de comptabilité

M001

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des concepts de comptabilité ainsi que du format et de la préparation des comptes de société et de gestion, y compris les comptes de résultat, les tableaux de trésorerie et les bilans.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'interprétation de comptes sociaux et de bilans dans votre domaine d'activité ainsi que de l'application des normes comptables et réglementaires appropriées.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés à vos clients en matière de comptes de résultat et de bilans.

Stratégies commerciales**M002****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la manière dont les stratégies commerciales contribuent à la réalisation des objectifs des entreprises.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'application des principes et démontrer votre capacité à utiliser les outils de stratégie commerciale adaptés à votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés à des clients et à d'autres personnes en ce qui concerne les principes et outils de stratégie commerciale et être capable d'évaluer vos performances et résultats.

Relation client**M003****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et pratiques en matière de relation client, y compris :

- le concept d'identification de tous les clients / collègues / tiers qui sont vos clients et des comportements appropriés pour établir de bonnes relations avec les clients ;
- les systèmes et procédures qui sont appropriés pour gérer la relation client (notamment les réclamations) ;
- la nécessité de recueillir des données, d'analyser et de définir les besoins des clients.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'application concrète des principes et pratiques en matière de relation client dans votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés à des clients et à d'autres personnes.

Communication et négociation**M004****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des techniques efficaces de présentation ainsi que de communication orale, écrite et graphique, y compris les méthodes et techniques adaptées à des situations spécifiques.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'application pratique des techniques appropriées de présentation ainsi que de communication orale, écrite et graphique dans diverses situations, comprenant en particulier des circonstances nécessitant une négociation.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'évaluation de votre communication dans des situations diverses.

Règles de conduite, déontologie et pratique professionnelle**M005****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension du rôle et de l'importance de la RICS et de ses missions. Il s'agit également de comprendre votre propre rôle en tant que professionnel, les attentes de la société en matière de pratique professionnelle ainsi que le code de conduite de la RICS et les règles de conduite (y compris les principes généraux du droit et le système juridique) applicables dans votre pays d'activité.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications pratiques dans votre secteur d'activité, en étant capable de justifier vos actions à tout moment et de démontrer votre engagement personnel au regard des règles de conduite, de la déontologie et des principes fondamentaux de la RICS.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'application des éléments susmentionnés dans votre secteur d'activité dans le cadre des conseils fournis à vos clients.

Prévention, gestion et résolution des conflits**M006****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des techniques de prévention et de gestion de conflits ainsi que des procédures de règlement des litiges appropriées pour votre filière ECP, y compris par exemple les jugements et l'arbitrage.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications pratiques dans votre secteur d'activité ayant trait au droit applicable.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'application des éléments susmentionnés dans le cadre des conseils fournis à vos clients dans les différentes circonstances évoquées ci-dessus.

Gestion et analyse des données**M007****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des sources d'information et de données, ainsi que des systèmes applicables dans votre secteur d'activité, y compris les méthodologies et techniques les plus appropriées pour recueillir, rassembler et stocker des données.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications pratiques dans votre secteur d'activité et comprendre l'intérêt des informations obtenues ainsi que leurs utilisations possibles. Analyser les informations et données recueillies.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés à des clients et à d'autres personnes en ce qui concerne l'utilisation et l'application pratique des informations recueillies et les systèmes utilisés, et/ou indiquer la méthode de collecte, d'analyse et d'application des informations et données concernées la plus appropriée pour votre entreprise et/ou un client.

Hygiène, santé et sécurité**M008****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et responsabilités imposés par la loi, les codes de bonnes pratiques et les autres réglementations pertinentes pour votre secteur d'activité.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications pratiques au regard des questions d'hygiène, de santé et de sécurité et des obligations de conformité, dans votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés à des clients et à d'autres personnes en ce qui concerne tous les aspects de l'hygiène, de la santé et de la sécurité, y compris la réalisation d'une évaluation des risques.

Développement durable**M009****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des raisons pour lesquelles le développement durable consiste à chercher à équilibrer les objectifs économiques, environnementaux et sociaux aux niveaux mondial, national et local, ainsi que des moyens pour y parvenir, dans le contexte de terrains, de biens et du cadre bâti.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications pratiques en matière de développement durable pertinentes pour votre secteur d'activité, ainsi que de la connaissance des circonstances dans lesquelles des conseils d'experts sont nécessaires.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés à des clients et à d'autres personnes en ce qui concerne les politiques, les lois et les meilleures pratiques en matière de développement durable, dans votre secteur d'activité.

Travail en équipe**M010****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes, des comportements et de la dynamique du travail en équipe.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications pratiques du travail en équipe dans votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'évaluation de vos compétences en matière de communication dans diverses situations.

Compétences obligatoires supplémentaires pour la voie Professionnel Expérimenté

Outre les compétences ci-dessus, les candidats de la voie Professionnel Expérimenté doivent également être en mesure de prouver, lors de l'évaluation finale, qu'ils disposent des compétences suivantes.

Qualités de dirigeant

SP001

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des qualités et comportements d'un dirigeant.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications de votre rôle de dirigeant pertinentes pour votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'évaluation de votre rôle de dirigeant.

Gestion des ressources humaines

SP002

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et pratiques de gestion des ressources humaines.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'application des compétences requises pour la gestion des ressources humaines.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'évaluation de vos compétences en matière de gestion des ressources humaines.

Gestion des moyens (hormis les ressources humaines)

SP003

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des ressources requises, et de leur coût, pour le fonctionnement efficace d'une entreprise.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve d'applications dans votre secteur d'activité, ainsi que de la fourniture de conseils raisonnés au regard de l'utilisation la plus efficace, de l'affectation et du coût des ressources.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'évaluation de la gestion des moyens dans des contextes commerciaux spécifiques.

Recommandations en matière de règles de conduite, de déontologie et de pratique professionnelle

Les recommandations suivantes vous aideront à mieux comprendre la philosophie et l'application des exigences de la RICS en matière de déontologie, de code de conduite et de pratique professionnelle.

Dans le cadre de l'ECP, tous les candidats doivent être testés au regard de cette compétence obligatoire lors de l'entretien de l'évaluation finale et doivent faire la preuve du niveau de compétences requis au vu de leur expérience et de leur secteur d'activité.

La déontologie peut être définie comme une série de principes moraux allant au-delà d'un code de conduite formel. La volonté de suivre ces principes constitue l'une des pierres angulaires du développement de la profession. Il s'agit de l'une des raisons principales incitant les clients à s'en remettre aux membres d'organismes professionnels reconnus. En appliquant un code de déontologie professionnelle, les membres peuvent régler les conflits inévitables entre les intérêts du professionnel, du client et de la communauté dans son ensemble.

Chaque membre de la RICS est tenu de fournir ses services en tant que Chartered Surveyor dans le respect de la déontologie et de certaines valeurs fondamentales qui sous-tendent toutes les exigences et règles de conduite.

Vous devez prouver que vous êtes capable de travailler comme un(e) professionnel(le) compétent(e) du point de vue technique, conformément aux attentes de la société en la matière. Pour cette compétence, vous devrez également démontrer que vous maîtrisez le système juridique et les principes généraux du droit applicables dans votre pays d'activité. Il s'agit d'une partie intégrante du métier de Chartered Surveyor, au-delà des domaines plus spécifiques du droit qui sous-tendent de nombreuses compétences techniques.

Les valeurs fondamentales, ou principes, sont conçues pour aider et guider les Chartered Surveyors en toutes circonstances, particulièrement en cas de doute sur la manière de gérer des situations difficiles, ou en cas de risque que le professionnalisme d'un membre soit compromis.

Les principes

1. Agir de manière honorable. Ne jamais faire passer ses propres intérêts avant ceux de ses clients ou d'autres personnes au regard desquelles on a une responsabilité professionnelle. Toujours prendre en compte les intérêts plus larges de la société dans ses décisions.
2. Agir avec intégrité. Se montrer digne de confiance dans toutes ses actions : ne jamais induire en erreur délibérément, que ce soit en retenant ou en déformant des informations.
3. Conduire ses affaires de manière ouverte et transparente. Communiquer l'intégralité des informations à ses clients, en les expliquant de façon aussi simple et compréhensible que possible.
4. Répondre de ses actes. Assumer l'entière responsabilité de ses actions et ne pas la reporter sur d'autres personnes en cas de problème.

5. Connaître ses limites et s'y tenir. Avoir conscience des limites de sa compétence et ne pas être tenté(e) de les dépasser. Ne jamais prendre d'engagements que l'on n'est pas en mesure de tenir.
6. Etre objectif(ve) à tout moment. Donner des conseils clairs et appropriés, et ne jamais laisser ses opinions ou ses propres intérêts obscurcir son jugement.
7. Toujours traiter les autres avec respect. Ne jamais faire de discrimination envers les autres.
8. Donner l'exemple. Ne pas oublier que son comportement public et privé peut avoir une incidence sur sa propre réputation, ainsi que celle de la RICS et des autres membres.
9. Avoir le courage de prendre position. Etre prêt(e) à intervenir si l'on soupçonne l'existence d'un risque pour la sécurité ou une quelconque malversation.
10. Respecter les dispositions législatives et réglementaires applicables. Eviter toute action illégale ou litigieuse susceptible de discréditer la profession.
11. Eviter les conflits d'intérêts. Faire part de tous conflits d'intérêts potentiels, qu'ils soient personnels ou professionnels, à toutes les parties concernées.
12. Respecter la confidentialité. Préserver la confidentialité des affaires de ses clients. Ne jamais révéler d'informations à des tiers, à moins que ce ne soit indispensable.

Ces principes peuvent être adaptés pour refléter les changements de la législation ainsi que l'évolution des attentes de la société au regard de la profession. Par exemple, ces dernières années, la responsabilité de toutes les professions envers le grand public et envers les tiers pour lesquels il n'existe pas de responsabilité contractuelle a été étendue sous la pression des consommateurs.

La RICS attend de vous non seulement que vous fassiez preuve de connaissance et de compréhension de ces principes, mais aussi que vous vous engagiez à respecter ces règles déontologiques et à préserver l'intégrité de la profession.

Pour plus d'informations sur le code de déontologie de la RICS, merci de consulter le site www.joinricsineurope.eu et de cliquer sur « Les règles déontologiques de la RICS » dans la rubrique « Pourquoi rejoindre la RICS ? ».

Liste alphabétique des compétences techniques pour l'ECP

T001	Droits d'accès et servitudes
T002	Agriculture
T003	Analyse des besoins du client
T004	Ventes aux enchères
T005	Inspections de contrôle des constructions
T006	Pathologie des bâtiments
T007	Cadastre et gestion foncière
T008	Déductions pour amortissement
T009	Imposition du capital
T010	Gestion commerciale de la construction
T011	Expropriation et indemnisation
T012	Conservation et restauration
T013	Technologie de construction et services environnementaux
T014	Services de conseil
T015	Contamination des sols
T016	Gestion des contrats
T017	Pratique contractuelle
T018	Financement des entreprises
T019	Gestion de l'immobilier d'entreprise
T020	Insolvabilité et redressement des entreprises
T021	Conception et spécifications
T022	Aspects financiers de la conception et planification des coûts
T045	Assurance
T046	Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et des fonds)
T047	Procédures de laboratoire
T048	Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux)
T049	Diversification et utilisation des sols
T050	Location
T051	Respect des dispositions législatives / réglementaires
T052	Impôts locaux
T053	Gestion de l'entretien
T054	Gestion du cadre bâti
T055	Gestion du milieu et des paysages naturels
T056	Cartographie
T057	Mesure des terrains et des biens
T023	Evaluations en matière de promotions immobilières
T024	Dossiers de projet et de développement
T025	Audit (Due Diligence)
T026	Développement économique
T027	Etudes d'ingénierie
T028	Evaluation environnementale
T029	Audit environnemental (et suivi)
T030	Gestion environnementale
T031	Science et processus environnementaux
T032	Modélisation financière
T033	Sécurité incendie
T034	Sylviculture et gestion des zones boisées
T035	Géodésie
T036	Système d'information géographique (SIG)
T037	Affaissements et ingénierie des sols
T038	Conseils ou aide en matière de logement
T039	Entretien, réparation et amélioration des logements
T040	Politique et gestion des logements
T041	Stratégie et mise à disposition de logements
T042	Relevés hydrographiques (maritimes)
T043	Moyens d'investissement indirects
T044	Inspections
T065	Audit de projets
T066	Evaluation de projets
T067	Contrôle et préparation de rapports sur les aspects financiers des projets
T068	Procédures et processus en matière de projets
T069	Financement immobilier
T070	Gestion immobilière
T071	Comptabilité de la gestion immobilière
T072	Systèmes d'information et archives en matière d'immobilier
T073	Achat et vente
T074	Quantification et évaluation des coûts des travaux de construction
T075	Téledétection et photogrammétrie
T076	Techniques et méthodologies de recherche appliquée à l'immobilier
T077	Gestion des risques

T058	Gestion des minéraux
T059	Identification d'objets
T060	Evaluation des options
T061	Urbanisme
T062	Approvisionnement et appels d'offres
T063	Programmation et planification
T064	Gestion de projet

T078	Capture et présentation des données spatiales (cartographie avancée)
T079	Conseil stratégique en immobilier
T080	Gestion des fournisseurs
T081	Topographie terrestre et maritime
T082	Utilisation du milieu marin
T083	Evaluation des biens
T084	Gestion des déchets
T085	Gestion de la qualité et de l'avancée des travaux

Définitions des compétences techniques

Droits d'accès et servitudes

T001

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la législation et/ou du cadre applicable(s) à l'acquisition de sites ou de droits d'accès pour l'approvisionnement en électricité, en eau, des canalisations, des infrastructures de communication ou autres de tiers. Ceci doit comprendre la méthodologie et les techniques utilisées à ces fins pour les évaluations.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'identification et de la compréhension du cheminement approprié pour les canalisations, câbles et autres infrastructures de tiers. Ceci doit comprendre l'évaluation environnementale correspondante, la réalisation d'inspections, ainsi que l'évaluation et la négociation de paiements pour leur utilisation ou acquisition.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, réaliser des évaluations et rédiger des rapports au regard de toutes les questions relatives à l'approvisionnement en électricité, en eau, aux canalisations, aux infrastructures de communication ou autres de tiers.

Agriculture

T002

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes, des caractéristiques et de l'organisation de l'agriculture en fonction des différentes conditions géographiques, climatiques ou relatives aux sols.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'application des principes et systèmes relatifs aux méthodes pratiques de culture. Ceci inclut les exigences et caractéristiques en termes de rendement, les cours actuels des produits agricoles et du bétail, les coûts de production, ainsi que l'utilisation et le coût des bâtiments agricoles.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés aux personnes concernées au regard de la gestion et de l'application pratique des exigences et méthodes appropriées en matière d'agriculture.

Analyse des besoins du client**T003****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la nécessité de recueillir des données, d'analyser et de définir les besoins des clients.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'application pratique de ces connaissances et de cette compréhension, comprenant l'élaboration de stratégies et de méthodologies et, si nécessaire, la réalisation d'études de faisabilité, de propositions de conception et d'évaluations des coûts.

AU NIVEAU TROIS

Fournir la preuve de l'élaboration de stratégies appropriées pour répondre aux exigences du client avec une supervision minimale, en s'appuyant sur l'analyse et l'interprétation. Démontrer sa capacité à présenter des stratégies sur mesure au client et à rendre des comptes en la matière.

Ventes aux enchères**T004****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes fondamentaux et des obligations légales en matière de ventes aux enchères. Ceci doit comprendre la préparation d'une vente aux enchères, ainsi que les procédures à suivre avant ou pendant une telle vente.

AU NIVEAU DEUX

Fournir la preuve de l'application pratique de vos connaissances au regard de la préparation de la vente aux enchères de biens immobiliers et des procédures à suivre avant ou pendant une telle vente.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés fondés sur une expérience et des connaissances pratiques approfondies du processus de vente aux enchères, y compris la vente aux enchères d'un bien immobilier.

Inspections de contrôle des constructions**T005****AU NIVEAU UN**

Réaliser des inspections de bâtiments à différents stades au cours de travaux afin d'évaluer le respect de la législation en matière de construction.

AU NIVEAU DEUX

Démontrer votre capacité à observer, évaluer et prendre des mesures fiables au regard de violations de la législation en matière de construction sur le site.

AU NIVEAU TROIS

Faire la preuve de l'application de connaissances spécialisées en ce qui concerne la résolution de problèmes complexes et la violation de la législation en matière de construction, démontrer que vous comprenez les problèmes d'affaissement des structures et les mesures nécessaires pour assurer la sécurité publique.

Pathologie des bâtiments**T006****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des défauts de construction, notamment la collecte d'informations, la réalisation de mesures et de tests.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la réalisation d'expertises, utiliser les expertises et les autres informations pour identifier la cause et les mécanismes des défaillances.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés et des recommandations appropriées, comprenant la rédaction et la présentation de rapports.

Cadastre et gestion foncière**T007****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des procédures sur le terrain et dans les bureaux concernant les plans cadastraux et/ou les délimitations requis(es) dans votre zone géographique nationale et/ou internationale. Comprendre les limites physiques et juridiques et en fournir des exemples. Comprendre les principes de gestion foncière.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances des principes de l'enregistrement immobilier, de l'administration et de la gestion foncière, ainsi que la législation relative aux droits sur des biens immobiliers au niveau international et national. Comprendre la relation entre le Chartered Surveyor, le client et les professionnels du droit ainsi que la constitution de preuves dans le cadre de procédures judiciaires.

AU NIVEAU TROIS

Pleinement comprendre le rôle et la responsabilité d'un témoin expert et prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés en matière de règlement de litiges par voie contentieuse et à l'amiable.

Déductions pour amortissement**T008****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des subventions et déductions pour amortissement.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances des subventions et déductions pour amortissement, y compris votre aptitude à utiliser les documents de base nécessaires pour préparer des analyses des abattements fiscaux.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, préparer des demandes, déposer des demandes de subventions, rédiger et présenter des rapports aux clients, ainsi que correspondre et négocier avec les autorités compétentes, publiques ou autres.

Imposition du capital**T009****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des dispositions applicables à l'imposition du capital en matière de biens immobiliers ou autres et/ou d'équipement.

AU NIVEAU DEUX

Effectuer des évaluations et des négociations pour divers types de biens à l'aide de des méthodes d'évaluation différentes, pour les besoins de l'imposition du capital.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés aux personnes concernées (y compris les dirigeants de l'entreprise dans laquelle vous travaillez, des clients ainsi que des membres de cours ou tribunaux) au regard d'affaires spécifiques et/ou d'autres questions liées à l'imposition du capital.

Gestion commerciale de la construction**T010****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de gestion des projets de construction.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la gestion financière des projets de construction, avec notamment une surveillance régulière et la reddition de comptes en matière de flux de trésorerie et de rentabilité.

AU NIVEAU TROIS

Surveiller, rendre des comptes et fournir des conseils au regard des flux de trésorerie et de la rentabilité du projet, évaluer l'incidence financière et les mesures de gestion appropriées et conseiller en la matière.

Expropriation et indemnisation**T011****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des pouvoirs et procédures des autorités publiques et autres en matière d'expropriation et d'indemnisation. Ceci doit couvrir les droits sur les biens immobiliers et les droits des propriétaires et occupants au regard de biens.

AU NIVEAU DEUX

Aider à la préparation des diverses phases de la procédure d'expropriation, y compris l'évaluation d'une demande d'indemnisation.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés en relation avec la validité et le niveau d'une demande d'indemnisation, en ayant recours à différentes méthodologies d'évaluation adaptées aux circonstances de la demande. Jouer un rôle actif dans la négociation des demandes, en utilisant des bases variées en termes de méthodologies d'évaluation imposées par la loi ou autres. Fournir des conseils raisonnés sur le rôle des expropriations dans la facilitation des initiatives d'urbanisme et de régénération.

Conservation et restauration**T012****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes, techniques et méthodes appliqués en matière de conservation et de restauration.

AU NIVEAU DEUX

Réaliser une inspection ou une identification d'objets* pour déterminer tous les facteurs pertinents susceptibles d'avoir une incidence sur la conservation ou la restauration de l'objet concerné.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés sur la conservation ou la restauration de l'objet concerné et/ou gérer le processus de conservation ou de restauration.

*** Remarque :** Les termes « identification d'objets » s'appliquent uniquement aux candidats ayant sélectionné cette compétence dans le cadre de la filière Antiquités et objets d'art.

Technologie de construction et services environnementaux**T013****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de conception et de construction en relation avec le secteur d'activité que vous avez choisi.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances aux processus de conception et de construction.

AU NIVEAU TROIS

Fournir des conseils sur la sélection et l'application de processus particuliers dans votre domaine d'expérience. Ceci doit comprendre le fait de travailler en liaison avec des spécialistes et des conseillers pour élaborer des solutions de conception et de construction spécifiques au projet.

Services de conseil**T014****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la fourniture et de l'exécution de services de conseils stratégiques et autres dans le contexte des secteurs de l'immobilier et de la construction.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances de la fourniture de services de conseil dans le contexte des secteurs de l'immobilier et de la construction.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés en rédigeant et en présentant aux clients des rapports de conseil ainsi que les analyses nécessaires, dans le contexte des secteurs de l'immobilier et de la construction.

Contamination des sols**T015****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la manière dont un terrain est contaminé en raison d'activités humaines ou de phénomènes naturels. Illustrer clairement les implications de la contamination pour l'évaluation, la promotion et la gestion immobilières.

AU NIVEAU DEUX

Préparer un dossier et/ou un cahier des charges pour la nomination d'un ou plusieurs spécialiste(s), afin de réaliser une étude des lieux.

AU NIVEAU TROIS

Superviser une étude des lieux, interpréter les résultats des analyses réalisées en laboratoire et recommander des mesures correctives.

Gestion des contrats**T016****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la terminologie et des conditions requises au niveau contractuel, législatif et réglementaire pour un contrat de construction.

AU NIVEAU DEUX

Mettre en place les procédures administratives nécessaires au bon fonctionnement d'un contrat de construction.

AU NIVEAU TROIS

Fournir des conseils sur les procédures administratives nécessaires pour le bon fonctionnement d'un contrat de construction, y compris les systèmes et techniques de vérification des documents, les réunions et les procédures de reddition de comptes.

Pratique contractuelle**T017****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des différentes formes de contrats utilisées dans l'industrie de la construction et/ou dans votre secteur d'activité.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances de l'utilisation des différentes formes standard de contrat au niveau d'un projet, notamment les conséquences et obligations pour les parties au contrat.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger et présenter des rapports sur le choix de la forme de contrat et des garanties adaptées au mode d'approvisionnement que vous avez choisi. Ceci doit comprendre des conseils sur la procédure contractuelle la plus appropriée lors des différentes étapes d'un contrat de construction ou autre.

Financement des entreprises**T018****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et pratiques qui sous-tendent la structuration et le financement des transactions des entreprises, et plus particulièrement le rôle de l'immobilier dans ces transactions.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et votre compréhension pour aider à conseiller des entreprises sur les différentes structures financières disponibles en matière d'immobilier professionnel et excédentaire. Ceci doit inclure le calcul et la modélisation du coût du capital, ainsi qu'une connaissance pratique du cadre réglementaire dans lequel évolue le marché du financement des entreprises.

AU NIVEAU TROIS

Donner des conseils raisonnés sur les effets de différentes techniques et structures de financement des entreprises sur le patrimoine immobilier (ou les installations de production) dans un contexte d'entreprise. Ceci doit comprendre les conséquences sur les comptes et les contributions à des opérations de fusion et d'acquisition, ainsi que les transactions générales de financement/restructuration d'entreprises.

Gestion de l'immobilier d'entreprise**T019****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension du rôle de l'immobilier dans le contexte d'une entreprise occupante.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la gestion de l'immobilier d'entreprise avec une supervision adaptée.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés à l'entreprise occupante sur la stratégie d'immobilier d'entreprise, afin de répondre à ses besoins commerciaux.

Insolvabilité et redressement des entreprises**T020****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension du rôle du Chartered Surveyor dans les cas d'insolvabilité et de redressement des entreprises.

AU NIVEAU DEUX

Démontrer que vous maîtrisez les différentes possibilités de nomination de personnes pour administrer ou gérer les affaires des personnes physiques et morales insolvables ou risquant de le devenir.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger et présenter des rapports sur les biens immobiliers des personnes physiques et morales insolvables et/ou sur la gestion des nominations d'administrateurs judiciaires en cas de sûretés réelles (*Fixed Charge Receivership*).

Conception et spécifications

T021

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension du processus de conception, ainsi que de la portée et du contenu de la documentation afférente.

AU NIVEAU DEUX

Réaliser des conceptions et spécifications générales et plus détaillées.

AU NIVEAU TROIS

Coordonner et gérer les processus de conception et de spécification dans le cadre de projets.

Aspects financiers de la conception et planification des coûts

T022

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principaux facteurs qui influent sur les aspects financiers de la conception pendant toute la durée de vie d'un bâtiment. Faire preuve de connaissance et de compréhension de la manière dont la planification des coûts contribue au contrôle financier des projets au cours de la phase de développement du concept.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la gestion des coûts en matière de développement du concept pour un projet, depuis la faisabilité jusqu'à l'achèvement de la conception. Préparer et soumettre des informations sur les coûts aux agences de collecte de données internes et/ou externes.

AU NIVEAU TROIS

Donner des conseils stratégiques et raisonnés, comprenant la rédaction et la présentation de rapports concernant les coûts, les délais, la qualité et la constructibilité. Fournir des conseils sur les tendances et facteurs de marché en matière de coûts de construction. Faire des observations en matière de précision et de risques.

Evaluations en matière de promotions immobilières

T023

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et pratiques qui sous-tendent une évaluation valide en matière de promotions immobilières.

AU NIVEAU DEUX

Identifier, sélectionner, rassembler et analyser les données pertinentes pour évaluer des promotions immobilières. Réaliser des évaluations en utilisant une méthodologie et des techniques pertinentes et identifier les sources potentielles de financement des promotions immobilières.

AU NIVEAU TROIS

Interpréter et prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés concernant des évaluations de promotions immobilières et d'autres opportunités.

Dossiers de projet et de développement**T024****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des informations requises pour préparer un dossier de projet ou de développement.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances afin d'identifier, de sélectionner, de rassembler et d'analyser les informations pertinentes pour la préparation de dossiers de projet généraux ou de dossiers de développement.

AU NIVEAU TROIS

Appliquer les informations dans le cadre de la préparation et de la présentation de dossiers de conception détaillés, de dossiers de développement, ou de parties de ces derniers.

Audit (Due Diligence)**T025****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance des techniques utilisées pour les investigations relatives aux coûts, à la qualité et aux délais dans votre secteur d'activité.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances des investigations relatives aux coûts, à la qualité et aux délais dans votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés et rendre des comptes aux clients au regard des investigations relatives aux coûts, à la qualité et aux délais dans votre secteur d'activité.

Développement économique**T026****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et pratiques qui sous-tendent les politiques saines de développement économique dans le contexte de problèmes économiques internationaux, nationaux, régionaux et locaux. Ceci doit comprendre les stratégies d'investissements étrangers et les stratégies de régénération urbaine.

AU NIVEAU DEUX

Identifier et pleinement maîtriser les mécanismes et processus d'organisation employés pour la mise en œuvre de politiques de développement économique, ainsi que leurs conséquences sur la régénération urbaine, la promotion immobilière et la fourniture d'infrastructures.

AU NIVEAU TROIS

Réaliser des analyses et des études de faisabilité initiales avant de conseiller les clients sur les stratégies de développement économique appropriées.

Etudes d'ingénierie**T027****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes des plans de récolement, des études de déformation et d'implantation en matière de construction. Bien connaître toutes les formes d'études d'exécution, de dessins et de plans de construction.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances sur le terrain et être informé(e) des procédures de gestion de site et de sécurité, ainsi que des principes structurels / de génie civil.

AU NIVEAU TROIS

Planifier, définir et donner des conseils raisonnés sur les études d'ingénierie, définir et évaluer les précisions et tolérances, gérer les études d'ingénierie dans le cadre de projets de grande ampleur, et maîtriser les règles de l'art.

Evaluation environnementale**T028****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des concepts, processus et systèmes adaptés d'évaluation environnementale. Ceci doit comprendre les responsabilités imposées par la loi, les codes de déontologie et les autres réglementations applicables aux évaluations environnementales.

AU NIVEAU DEUX

Effectuer des applications pratiques de votre maîtrise de l'évaluation environnementale et des exigences en termes de conformité, y compris la réalisation d'une évaluation environnementale.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés incluant la rédaction et la présentation de rapports fondés sur des évaluations environnementales adaptées.

Audit environnemental (et suivi)**T029****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des concepts, processus et systèmes adaptés d'audit environnemental et du rôle de l'audit environnemental dans le suivi environnemental.

AU NIVEAU DEUX

Effectuer des applications pratiques de votre maîtrise de l'audit et du suivi environnementaux, le cas échéant.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés incluant la rédaction et la présentation de rapports fondés sur des audits environnementaux adaptés.

Gestion environnementale**T030****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des concepts, processus et systèmes adaptés de gestion environnementale.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer votre maîtrise des concepts, processus et systèmes adaptés de gestion environnementale.

AU NIVEAU TROIS

Rendre des comptes en matière de gestion environnementale et/ou de systèmes de gestion environnementale et maintenir de tels systèmes.

Science et processus environnementaux**T031****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des sciences de l'environnement, et particulièrement de l'impact des activités humaines sur l'écologie, les sols, l'eau et l'air. Illustrer clairement l'importance des sciences de l'environnement au regard de la conception de bâtiments, des matériaux utilisés dans la construction, de l'utilisation des terres et des bâtiments, de l'équipement et des autres types de biens.

AU NIVEAU DEUX

Interpréter les rapports d'experts et/ou les cahiers des charges afin de fournir des conseils au regard de conséquences potentielles sur l'environnement à l'heure actuelle ou à l'avenir.

AU NIVEAU TROIS

Définir les travaux et les matériaux, y compris la mise au point des détails de la conception, pour assurer la réalisation d'objectifs environnementaux.

Modélisation financière**T032****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissances de base au regard des principaux logiciels de modélisation financière et des utilisations possibles de ces derniers pour créer un modèle financier illustrant les risques et résultats qu'offre un scénario d'investissement et de développement.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances pour réaliser des modèles financiers sur mesure, comprenant les flux de trésorerie et des analyses immobilières complètes, à partir d'informations de base reflétant les caractéristiques spécifiques de l'investissement ou du développement concerné.

AU NIVEAU TROIS

Utiliser des modèles financiers pour fournir des conseils raisonnés détaillés sur les performances de scénarios d'investissement et de développement. Réaliser une analyse de sensibilité complète prenant en compte des données et hypothèses diverses. Être capable de distinguer les performances en termes de rendement du capital et de créances prioritaires, en utilisant le modèle pour les illustrer.

Sécurité incendie**T033****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des conséquences d'un incendie dans un bâtiment, de la manière dont il est modifié par l'enceinte et de la façon d'en contrôler l'impact. Appliquer les principes en matière de sécurité contre l'incendie dans des situations pratiques, de manière à minimiser les risques de blessures corporelles ou de décès, de pertes physiques et de conséquences néfastes sur l'environnement dus à un incendie.

AU NIVEAU DEUX

Faire preuve de connaissance et de compréhension du processus de combustion, des aspects physiques et chimiques d'un incendie, de ses effets physiologiques et psychologiques, ainsi que de la capacité à évaluer les moyens d'évacuation selon les circonstances, y compris les systèmes de gestion de la sécurité incendie.

AU NIVEAU TROIS

Appliquer les principes et connaissances en préparant une stratégie de sécurité incendie pour un bâtiment commercial ou ouvert au public de complexité modérée avec des utilisations multiples et une assez forte densité d'occupation.

Sylviculture et gestion des zones boisées**T034****AU NIVEAU UN**

Prouver votre aptitude à décrire les exigences de la sylviculture, ainsi que les caractéristiques sylvicoles et l'identification des arbres, pour les principales espèces commerciales et d'agrément. Faire preuve de connaissance et de compréhension des programmes actuels de subventions.

AU NIVEAU DEUX

Prouver votre aptitude à appliquer votre maîtrise de la sylviculture à l'établissement et la gestion de divers systèmes forestiers. Démontrer votre maîtrise de la pratique de la sylviculture, du semis au peuplement forestier, en passant par l'éclaircissage et la coupe. Prouver que vous connaissez les politiques actuelles en matière de sylviculture et de leur impact sur les programmes de subventions.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez de l'expérience en ce qui concerne les aspects économiques et financiers de divers types de systèmes forestiers ; préparer et soumettre des demandes de subvention en matière de forêts et de zones boisées ; calculer la production de bois d'œuvre, réaliser des prévisions et utiliser des plans et des systèmes d'enregistrement ; évaluer les arbres et le volume de bois sur pied ; et établir des programmes d'éclaircissage et de coupe.

Géodésie**T035****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de géodésie, des systèmes mondiaux de navigation par satellite, des systèmes de référence géodésiques internationaux / régionaux / nationaux, des géoïdes et des projections.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances en pratique, définir et planifier les études et les besoins en instrumentation. Etre conscient(e) des sources d'erreur et de l'adaptation des données à l'utilisation à laquelle elles sont destinées. Utiliser les logiciels standard du marché et appliquer les transformations et/ou ajustements de réseau.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés en matière de planification et de pratiques avancées. Utiliser des logiciels perfectionnés et réaliser des ajustements et des analyses. Fournir des conseils sur les spécifications des clients et les besoins du produit final.

Système d'information géographique (SIG)**T036****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de géomatique et des systèmes d'information géographique. Avoir connaissance des SIG standard du marché, des types et des structures de données, de leurs applications, ainsi que des systèmes adaptés de capture et de sortie de données.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et évaluer la qualité des données, définir et utiliser les méthodes adaptées de saisie et de transfert de données, analyser les données et préparer des bases de données, identifier les sources de données numériques et évaluer l'adaptation à l'utilisation prévue. Maîtriser et être informé(e) des normes de données nationales et internationales.

AU NIVEAU TROIS

Evaluer les besoins des clients et les conseiller en conséquence. Définir les spécifications (notamment la modélisation des processus et des données), personnaliser les systèmes, réaliser des analyses spatiales poussées, gérer les données et respecter les normes de données.

Affaissements et ingénierie des sols**T037****AU NIVEAU UN**

Réaliser les investigations appropriées, y compris des inspections sur site, pour rechercher des informations sur l'histoire et la géologie du site.

AU NIVEAU DEUX

Rassembler, analyser et interpréter les informations recueillies après les recherches initiales.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger et présenter des rapports.

Conseils ou aide en matière de logement**T038****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des droits et responsabilités des propriétaires, locataires, titulaires d'autorisations, locataires à bail ou copropriétaires au regard de la législation et des directives réglementaires. Avoir connaissance des possibilités d'obtention de conseils ou d'aide en matière de logement.

AU NIVEAU DEUX

Aider à fournir des conseils ou de l'aide en matière de logement sur des questions concernant les propriétaires et locataires.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni de l'aide en matière de logement ou des conseils raisonnés sur diverses questions concernant les propriétaires et locataires, en tenant pleinement compte de la législation et des directives réglementaires.

Entretien, réparation et amélioration des logements**T039****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des rôles des propriétaires, des occupants, des fournisseurs et des autorités locales en matière d'entretien, de réparation et d'amélioration des logements. Faire preuve de connaissance des méthodes de financement disponibles, des exigences législatives, ainsi que des questions d'hygiène et de sécurité liées à l'immobilier.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances dans le cadre de l'évaluation de l'état de logements, préparer des rapports et des devis. Fournir des conseils sur l'obtention de financements et préparer des contrats correspondant aux programmes de travail. Conseiller sur et évaluer les besoins des résidents.

AU NIVEAU TROIS

Gérer les travaux en cours et les paiements. Démontrer et appliquer votre maîtrise de la garantie de parfait achèvement et des procédures de règlement de litiges.

Politique et gestion des logements**T040****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion des logements.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances aux fonctions quotidiennes de gestion des logements, y compris l'application des conditions de location, des baux ou autorisations ainsi que de la législation et des directives réglementaires pertinentes.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés comprenant la rédaction et la présentation de rapports relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre de bonnes pratiques et de politiques en matière de gestion des logements.

Stratégie et mise à disposition de logements**T041****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des diverses méthodes utilisées pour évaluer et identifier les besoins généraux en matière de logement. Avoir connaissance des options dont disposent les fournisseurs de logements pour répondre à ces besoins de logements.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à l'identification des besoins de logements et à la satisfaction de ces derniers. Ceci doit comprendre les types de logements, les modes d'occupation, le financement, la planification et d'autres considérations légales ou non.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés et contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de logement visant à répondre aux besoins de logements identifiés.

Relevés hydrographiques (maritimes)**T042****AU NIVEAU UN**

Démontrer une connaissance pratique et une compréhension des principes et limites des relevés hydrographiques. Réaliser des mesures dans le milieu marin.

AU NIVEAU DEUX

Planifier la réalisation d'études maritimes. Avoir pleinement conscience des problèmes de sécurité. Définir les équipements de mesure appropriés et assurer un calibrage correct. Maîtriser les principes de géodésie du point de vue local et international, ainsi que leur application dans un milieu marin. Avoir une bonne maîtrise des principes, de l'application et des limites des logiciels et de l'équipement en matière de navigation, d'études maritimes et géophysiques.

AU NIVEAU TROIS

Evaluer les besoins des clients et définir les cahiers des charges, appels d'offres et/ou contrats. Gérer les études maritimes. Analyser les données recueillies et les utiliser pour préparer des rapports et des comptes rendus. Connaître le droit international de la mer et/ou les frontières maritimes.

Moyens d'investissement indirects**T043****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes d'investissement indirect, y compris les différents instruments et structures en matière de propriété et de financement de biens immobiliers.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à l'identification des structures susceptibles de convenir à un investisseur ou prêteur en toute hypothèse. Comprendre les questions liées à la gestion et aux risques, qui ne sont pas toujours les mêmes que pour une forme d'investissement plus directe. Avoir conscience de la manière dont un investissement indirect peut contribuer à la gestion du rendement et des risques de portefeuille.

AU NIVEAU TROIS

Contribuer à l'analyse et la préparation de conseils raisonnés couvrant les avantages ou d'autres aspects des investissements indirects. Participer à la mise en place et à la gestion de tels moyens et démontrer que vous comprenez l'influence de ces moyens sur le marché plus vaste des investissements directs.

Inspections**T044****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des différentes exigences pour les inspections, ainsi que des informations requises et des facteurs influant sur la manière d'aborder une inspection.

AU NIVEAU DEUX

Réaliser des inspections et appliquer les informations obtenues dans le cadre de la préparation de rapports, de tableaux et/ou de registres d'équipement, présentant les informations pertinentes obtenues lors de l'inspection.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des recommandations et conseils raisonnés à l'issue des inspections.

Assurance**T045****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et pratiques en matière d'assurance concernant votre secteur d'activité.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et/ou intervenir dans le cadre de l'assurance des constructions et/ou de questions liées à l'immobilier.

AU NIVEAU TROIS

Démontrer une maîtrise approfondie des pratiques et règles régissant l'assurance des constructions et/ou les questions liées à l'immobilier.

Gestion des investissements (incluant la gestion de portefeuille et de fonds)

T046

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes d'investissement financier dans l'immobilier.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer les principes de gestion des biens immobiliers utilisés comme investissement financier.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés et stratégiques en matière de biens immobiliers utilisés comme investissement financier, y compris la rédaction et la présentation de rapports.

Procédures de laboratoire

T047

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des meilleures pratiques pour les laboratoires géo-environnementaux, y compris les conditions et critères d'agrément.

AU NIVEAU DEUX

Déterminer une suite analytique appropriée, tenant compte des activités passées et présentes du site, du cadre environnemental et des utilisations proposées.

AU NIVEAU TROIS

Interpréter les résultats de laboratoire et émettre des recommandations quant aux exigences analytiques supplémentaires et/ou autres mesures éventuellement requises.

Propriétaires et locataires (incluant les révisions de loyers et renouvellements de baux)

T048

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la législation et des pratiques relatives aux propriétaires et aux locataires.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer les principes de la législation et des pratiques relatives aux propriétaires et aux locataires. Mener les négociations nécessaires pour trouver des solutions à des problèmes affectant à la fois les propriétaires et les occupants de biens immobiliers.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger et présenter des rapports sur la législation et les pratiques relatives aux propriétaires et aux locataires. Appliquer vos connaissances pour aider à entreprendre des procédures de règlement de litiges adaptées.

Diversification et utilisation des sols**T049****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de l'influence que peuvent avoir différentes options de diversification, politiques foncières et utilisations des sols sur l'immobilier et les affaires.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la reconnaissance et à l'évaluation des besoins économiques, sociaux et environnementaux de différentes utilisations des sols et options de diversification, en fonction de la situation géographique et des marchés.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger des rapports et assurer la gestion de l'utilisation des sols et, le cas échéant, de projets de diversification et d'initiatives similaires.

Location**T050****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la manière dont divers types de biens immobiliers sont loués (ou un droit similaire est acquis pour un client) et des différents types de droits qui peuvent être proposés sur le marché. Prouver que vous maîtrisez les aspects économiques du marché correspondant et les cadres juridiques applicables.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et compétences à la location de tous types de biens immobiliers et démontrer votre expérience pratique du processus correspondant de prise de décision, de la mise sur le marché, de la reddition de comptes et de l'achèvement de la transaction. Faire preuve de connaissance et de compréhension d'autres formes de transactions immobilières, ainsi que des raisons ayant conduit au choix du type de location concerné.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés et rendre des comptes aux clients sur tous les types de négociations de locations. Démontrer votre aptitude à suivre des affaires complexes du début à la fin, avec l'assistance appropriée. Etre capable de fournir aux clients une vision globale de l'ensemble du marché des transactions, et les conseiller de façon claire et adaptée, non seulement sur le marché de la location, mais aussi dans d'autres domaines.

Respect des dispositions législatives / réglementaires

T051

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension de toutes exigences de conformité législative / réglementaire applicables à votre secteur d'activité.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances afin de respecter les exigences législatives / réglementaires dans des situations spécifiques dans le cadre de votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger et présenter des rapports sur les exigences de conformité législative / réglementaire applicables à votre secteur d'activité.

Impôts locaux

T052

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des dispositions relatives à l'imposition des biens immobiliers, des installations de production et/ou des autres types de biens au niveau local / municipal.

AU NIVEAU DEUX

Effectuer des évaluations et des négociations pour divers types de biens en utilisant différentes méthodes d'évaluation pour les besoins des impôts locaux / municipaux.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés aux personnes concernées (y compris les dirigeants de l'entreprise dans laquelle vous travaillez, des clients ainsi que des membres de cours ou tribunaux) au regard d'affaires spécifiques et/ou d'autres questions liées aux impôts locaux.

Gestion de l'entretien

T053

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des besoins d'entretien des bâtiments, des structures et des autres biens immobiliers.

AU NIVEAU DEUX

Gérer et conserver des informations d'entretien actualisées afin de définir et de mettre en œuvre des politiques d'entretien opérationnelles.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger et présenter des rapports sur la gestion de l'entretien.

Gestion du cadre bâti**T054****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de l'importance d'une gestion durable du cadre bâti dans le cadre du processus d'urbanisme et de régénération urbaine.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances de la gestion durable du cadre bâti dans le cadre du processus d'urbanisme et de régénération urbaine. Démontrer que vous maîtrisez les rôles joués par les secteurs public, privé et non lucratif.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger des rapports et négocier au regard de toutes les questions relatives à la gestion durable du cadre bâti dans le cadre du processus d'urbanisme et de régénération urbaine. Ceci doit inclure les rôles joués par les secteurs public, privé et non lucratif.

Gestion du milieu et des paysages naturels**T055****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de l'importance et du rôle de la protection de la nature et des paysages en matière d'immobilier, de développement et de gestion d'entreprises.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances de la protection de la nature et des paysages à la gestion de l'immobilier et du développement.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés, rédiger des rapports et négocier au regard de toutes les questions relatives à la protection de la nature et aux paysages.

Cartographie**T056****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de géomatique et de cartographie applicables à votre secteur d'activité. Etre conscient(e) de la précision, de l'échelle, du caractère actuel et adéquat des cartes, dessins, images et plans en version numérique et/ou papier.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances de la géomatique et de la cartographie dans le cadre de votre secteur d'activité.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés sur la conception et la spécification de projets de cartographie et/ou de géo-information dans un contexte national et/ou international.

Mesure des terrains et des biens

T057

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et limites en matière de mesures concernant votre secteur d'activité.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la réalisation d'une mesure. Utiliser des équipements de base et/ou perfectionnés pour recueillir les données. Présenter les informations pertinentes obtenues grâce aux mesures.

AU NIVEAU TROIS

Evaluer, présenter, gérer, analyser les données et/ou appliquer les informations et données spatiales. Faire preuve d'une maîtrise approfondie de l'exactitude, de la précision et des sources d'erreur.

Gestion des minéraux

T058

AU NIVEAU UN

Faire preuve d'une connaissance générale de la géologie, des techniques d'exploration (y compris les études de reconnaissance du sol), ainsi que des méthodes d'exploitation à ciel ouvert et/ou souterraine.

AU NIVEAU DEUX

Analyser les études de reconnaissance du sol et interpréter les résultats. Démontrer que vous comprenez la viabilité économique et technique et/ou la gestion de l'extraction et de la régénération des minéraux.

AU NIVEAU TROIS

Concevoir, fournir des conseils au regard de et/ou gérer des projets d'exploitation de minéraux, leur mise en œuvre et/ou les droits de propriété afférents.

Identification d'objets

T059

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la liste de contrôle destinée à l'identification d'objets, y compris les critères à respecter pour pouvoir réaliser une identification d'objets.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances de l'identification d'objets.

AU NIVEAU TROIS

Démontrer votre aptitude à donner des conseils raisonnés fondés sur vos évaluations d'objets.

Evaluation des options

T060

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des méthodes d'évaluation des options.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer les méthodes pertinentes pour réaliser une évaluation des options, y compris la sélection, le rassemblement et l'analyse de données.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés oraux et écrits en matière d'évaluations des options, servant de support à la prise de décision et à la stratégie commerciale.

Urbanisme

T061

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes d'urbanisme.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à des questions relatives au processus d'urbanisme.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés sur des questions d'urbanisme, comprenant la rédaction et la présentation de rapports. Donner des directives à d'autres conseillers professionnels. Démontrer votre maîtrise de l'utilisation de connaissances spécialisées pour résoudre des problèmes d'urbanisme.

Approvisionnement et appels d'offres

T062

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principaux types d'approvisionnement. Faire preuve de connaissance et de compréhension des procédures d'appel d'offres et de négociation nécessaires pour l'approvisionnement.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la mise en place des voies d'approvisionnement sélectionnées pour vos projets et à l'exécution des procédures correspondantes d'appel d'offres et de négociation.

AU NIVEAU TROIS

Donner des conseils raisonnés sur l'adéquation de diverses voies d'approvisionnement. Gérer la procédure d'appel d'offres et de négociation et présenter des rapports sur les résultats.

Programmation et planification**T063****AU NIVEAU UN**

Décrire les principes de suivi financier et de programme pour les projets, y compris les techniques de planification telles que les diagrammes de Gantt, etc. Faire preuve de connaissance et de compréhension des différents types de programmes et de tableaux couramment utilisés pour des projets.

AU NIVEAU DEUX

Evaluer, interpréter et rendre des comptes sur le contrôle des programmes pour les projets.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés sur les principes de contrôle des programmes au niveau exécutif pour les projets, ou mis en œuvre de tels principes. Vos conseils doivent refléter une bonne maîtrise des techniques de planification (diagrammes PERT, méthode du chemin critique / analyse du cheminement).

Gestion de projet**T064****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la terminologie et des conditions requises au niveau contractuel, législatif et réglementaire pour la gestion d'un projet.

AU NIVEAU DEUX

Mettre en place les procédures de gestion nécessaires au bon fonctionnement d'un projet.

AU NIVEAU TROIS

Fournir des conseils sur les procédures de gestion nécessaires au bon fonctionnement d'un projet, y compris les systèmes et techniques de vérification des documents, les réunions et les procédures de reddition de comptes.

Audit de projets**T065****AU NIVEAU UN**

Décrire les exigences fondamentales d'un rapport de clôture ou audit de projet.

AU NIVEAU DEUX

Expliquer les procédures associées à la réalisation d'un rapport de clôture ou audit de projet.

AU NIVEAU TROIS

Réaliser et rendre des comptes sur un rapport de clôture ou audit de projet.

Evaluation de projets**T066****AU NIVEAU UN**

Décrire le processus de l'étude de faisabilité, y compris les aspects financiers et en termes d'urbanisme liés à une évaluation en matière de promotions immobilières.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer les techniques utilisées en matière de gestion de la valeur / d'ingénierie de la valeur, de cycle de vie / d'évaluation du coût complet du cycle de vie et d'évaluation des risques, ainsi qu'une analyse du bilan.

AU NIVEAU TROIS

Entamer et suivre une étude de faisabilité. Fournir des conseils sur les aspects financiers de la conception, l'utilisation des techniques de gestion et d'ingénierie de la valeur, ainsi que les méthodes de réalisation d'une analyse complète des risques et du bilan.

Contrôle et préparation de rapports sur les aspects financiers des projets T067**AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension du contrôle efficace des coûts au cours d'un projet. Démontrer votre maîtrise des contraintes légales et contractuelles, ainsi que des effets du temps et de la qualité sur le coût d'un projet.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la gestion des coûts de projets. Ceci doit comprendre la rédaction et la présentation de rapports financiers sur les performances d'un projet, avec une périodicité adaptée, pour fournir des prévisions efficaces des coûts, des risques et de leurs conséquences financières.

AU NIVEAU TROIS

Fournir des conseils sur les stratégies et procédures de contrôle des dépenses prévues par rapport à un budget.

Procédures et processus en matière de projets**T068****AU NIVEAU UN**

Décrire toutes les étapes du processus de développement d'un projet.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer les principes du processus de développement d'un projet et les mettre en corrélation avec les objectifs et la structure de l'entreprise du client.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés au client sur les procédures détaillées liées au processus de développement d'un projet.

Financement immobilier**T069****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension du rôle et de l'importance du financement dans l'immobilier, y compris les principales formes de financement d'investissement et leurs sources.

AU NIVEAU DEUX

Identifier les facteurs qui influent sur la capacité à obtenir un financement pour tout projet d'investissement. Identifier les sources de financement appropriées et comprendre les principes applicables à l'obtention d'un financement à des fins diverses.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés sur l'optimisation de la viabilité de toute situation de financement. Démontrer votre maîtrise de l'impact des questions immobilières sur l'évaluation et le financement, ainsi que de l'influence des questions de financement sur le marché de l'immobilier.

Gestion immobilière**T070****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la gestion immobilière et des relations entre les propriétaires et les occupants.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer les principes de gestion immobilière pour fournir des solutions à des problèmes concernant à la fois les propriétaires et les occupants de biens immobiliers.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés comprenant la rédaction et la présentation de rapports en relation avec la gestion immobilière.

Comptabilité de la gestion immobilière**T071****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de tous principes législatifs ou réglementaires (y compris les conséquences fiscales, le cas échéant) applicables aux comptes de gestion immobilière ainsi qu'aux comptes de frais de gestion.

AU NIVEAU DEUX

Assurer la gestion quotidienne des comptes de gestion immobilière et des comptes de frais de gestion, ainsi que les enregistrements comptables correspondants.

AU NIVEAU TROIS

Préparer les comptes définitifs et les déclarations d'impôts, et rendre des comptes (dans le respect des normes légales et réglementaires) sur les comptes de gestion immobilière et les comptes de frais de gestion.

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des facteurs requis pour les systèmes d'information et archives en matière d'immobilier, y compris l'obtention et l'assemblage de données.

AU NIVEAU DEUX

Démontrer votre aptitude à appliquer vos connaissances pour analyser les données et les rassembler dans le but de les utiliser dans une base de données.

AU NIVEAU TROIS

Faire la preuve de votre capacité à extraire des données des systèmes d'information et archives en matière d'immobilier dans le but de les utiliser et de les présenter à des fins spécifiques.

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la manière dont divers types de biens immobiliers sont vendus (ou un droit similaire est acquis pour un client) et des différents types de droits qui peuvent être proposés sur le marché. Prouver que vous maîtrisez les aspects économiques du marché correspondant et les cadres juridiques applicables.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et compétences à l'achat ou la vente de tous types de biens immobiliers et démontrer votre expérience pratique du processus correspondant de prise de décision, de la mise sur le marché, de la reddition de comptes et de l'achèvement de la transaction. Faire preuve de connaissance et de compréhension d'autres formes de transactions immobilières, et connaître les raisons ayant conduit au choix du type d'achat ou de vente concerné.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés et rendre des comptes aux clients sur tous les types de transactions d'achat ou de vente. Démontrer votre aptitude à suivre des affaires complexes du début à la fin, avec l'assistance appropriée. Etre capable de fournir au client une vision globale de l'ensemble du marché des transactions, et le conseiller de façon claire et adaptée, non seulement sur le marché de l'achat ou de la vente, mais aussi dans d'autres domaines.

Quantification et évaluation des coûts des travaux de construction

T074

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de quantification et d'évaluation des coûts des travaux de construction, qui serviront de base à la gestion financière des contrats.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la quantification et l'évaluation des coûts des travaux de construction, y compris l'utilisation de formes d'analyse des coûts et de méthodes de mesure standard appropriées. Réaliser les mesures et l'évaluation des coûts des travaux lors de toutes les étapes du processus de construction.

AU NIVEAU TROIS

Fournir des conseils sur les méthodes appropriées de quantification et d'évaluation des coûts pour des projets spécifiques. Assumer la responsabilité de la préparation et de la publication des documents tarifaires. Evaluer ou analyser de tels documents. Donner des conseils sur et/ou superviser l'évaluation des travaux de construction tout au long d'un projet.

Téledétection et photogrammétrie

T075

AU NIVEAU UN

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de téledétection et de photogrammétrie (au niveau aérien et terrestre).

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et être informé(e) des échelles, des principes des chambres photographiques et des satellites, ainsi que des différentes techniques de capture de données. Comprendre et entreprendre des procédures pour la capture de données standard, et analyser et/ou ajuster / transformer les données. Utiliser les logiciels standard du marché.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils appropriés sur les besoins des clients. Identifier et évaluer les spécifications des clients. Utiliser des logiciels perfectionnés et fournir des conseils sur le format et/ou le transfert des données.

Techniques et méthodologies de recherche**T076****AU NIVEAU UN**

Faire la preuve de votre capacité à recueillir et rassembler des données appropriées et d'autres documents pertinents. Démontrer que vous connaissez bien les données et les autres sources, ainsi que les techniques d'exploitation et de manipulation de données.

AU NIVEAU DEUX

Faire la preuve de méthodes efficaces et adaptées d'analyse et d'interprétation des données et d'autres documents. Démontrer votre capacité à utiliser efficacement les méthodologies et techniques de recherche appropriées, ainsi qu'à adapter les méthodologies de votre choix aux besoins des clients.

AU NIVEAU TROIS

Faire la preuve de l'application efficace de l'analyse et de l'interprétation de recherches. Démontrer votre aptitude à appliquer l'analyse aux besoins des clients.

Gestion des risques**T077****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension de la nature des risques et, en particulier, des risques associés à votre secteur d'activité / de marché.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances à la réalisation d'évaluations des risques, en tenant compte de l'ensemble des facteurs pertinents. Comprendre l'application des diverses méthodes et techniques utilisées pour mesurer les risques.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés et mettre en place des systèmes pour gérer les risques grâce à une gestion compétente au regard de projets spécifiques.

Capture et présentation des données spatiales (cartographie avancée)**T078****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes et des méthodes de travail de base en matière de capture de données, de cartographie numérique et/ou graphique.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances des sources d'erreur en matière de capture de données, des limites et du calibrage des appareils. Utiliser des logiciels de cartographie / d'études cartographiques, comprendre les processus de production et la capture de données numériques (balayage et/ou numérisation), et réaliser des levés jusqu'au niveau du produit fini.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés en matière de cartographie, de gestion et de capture de données, de spécifications de cartographie et d'appels d'offres concernant des levés.

Conseil stratégique en immobilier**T079****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension du contexte commercial de l'immobilier, et comprendre le rôle du professionnel de l'immobilier en tant que conseiller stratégique.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et votre compréhension du contexte commercial de l'immobilier dans une entreprise ou un autre cadre.

AU NIVEAU TROIS

Prouver que vous avez fourni des conseils raisonnés écrits et oraux sur les principes et l'application des connaissances en matière d'immobilier.

Gestion des fournisseurs**T080****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des méthodes de gestion des fournisseurs à l'aide d'un processus logique pour garantir que le coût et la qualité du service reçu correspondent aux exigences en termes d'organisation.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances et votre compréhension en utilisant un processus existant pour gérer les fournisseurs de manière à garantir que le coût et la qualité du service reçu correspondent aux exigences en termes d'organisation.

AU NIVEAU TROIS

Contribuer à définir les exigences en termes d'organisation pour les services de fournisseurs et élaborer une approche adaptée de la gestion d'un fournisseur unique ou d'un groupe de fournisseurs, en fonction de l'ampleur du service et du risque de défaillance du service.

Topographie terrestre et maritime**T081****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des principes de géomatique et des diverses applications des techniques correspondantes dans les milieux naturel, maritime et bâti.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer vos connaissances en identifiant, planifiant et accédant aux exigences, aux spécifications et aux équipements de mesure adaptés en matière d'arpentage.

Utiliser des logiciels marins et/ou d'arpentage standard du marché, et prouver que vous maîtrisez les principes, utilisations et limites des systèmes mondiaux de navigation par satellite et autres systèmes de navigation.

AU NIVEAU TROIS

Définir et évaluer les besoins des clients. Définir les cahiers des charges et préparer les appels d'offres et/ou les contrats. Démontrer que vous connaissez parfaitement les principes de géodésie au niveau national, international et/ou maritime.

Utilisation du milieu marin**T082****AU NIVEAU UN**

Démontrer votre maîtrise des principes de développement, d'exploitation et/ou de conservation des ressources marines et côtières. Avoir connaissance des directives légales applicables ainsi que des problèmes environnementaux.

AU NIVEAU DEUX

Appliquer ces principes à la planification en matière d'exploitation et/ou d'utilisation des ressources marines. Utiliser des appareils et/ou logiciels appropriés d'analyse et de capture de données marines.

AU NIVEAU TROIS

Superviser la conduite des opérations en matière d'exploitation et/ou d'utilisation des ressources marines. Analyser les données recueillies et préparer des rapports et comptes rendus sur les données recueillies. Fournir des conseils sur la politique nationale et internationale en matière de gestion des ressources océaniques et côtières.

Evaluation des biens**T083****AU NIVEAU UN**

Faire preuve de connaissance et de compréhension des raisons pour lesquelles des évaluations sont réalisées, des méthodes et techniques d'évaluation pertinentes, des normes et directives applicables, ainsi que de toutes exigences légales ou obligatoires pertinentes pour les opérations d'évaluation.

AU NIVEAU DEUX

Faire la preuve de compétences pratiques en réalisant des évaluations du capital et locatives ainsi qu'à travers une implication approfondie dans la rédaction et la présentation de rapports pour les clients. Démontrer votre capacité à utiliser les méthodes et techniques d'évaluation adaptées à votre secteur d'activité. Montrer comment les normes et directives pertinentes ont été appliquées à votre expérience en matière d'évaluation.

AU NIVEAU TROIS

Faire la preuve de compétences pratiques en réalisant des évaluations, soit pour divers types de biens, soit à des fins diverses. Faire la preuve de l'application d'une vaste palette de méthodes et de techniques d'évaluation. Assumer la responsabilité de la rédaction de rapports d'évaluation formels avec une supervision adaptée et fournir des conseils raisonnés. Prouver que vous avez une connaissance approfondie des normes et directives appropriées en matière d'évaluation et de leurs méthodes d'application pratiques.

Gestion des déchets

T084

AU NIVEAU UN

Faire preuve d'une connaissance générale des aspects pratiques de la gestion des déchets et du cadre réglementaire. Réaliser des inspections d'installations de gestion de déchets.

AU NIVEAU DEUX

Démontrer que vous comprenez la viabilité économique et technique et/ou l'application des exigences pratiques et la surveillance des installations en matière de déchets.

AU NIVEAU TROIS

Concevoir, fournir des conseils au regard de et/ou gérer des programmes de gestion des déchets, leur mise en œuvre et/ou les droits de propriété afférents.

Gestion de la qualité et de l'avancée des travaux

T085

AU NIVEAU UN

Inspecter et prendre note de l'avancée et de la qualité des travaux de construction.

AU NIVEAU DEUX

Rendre des comptes et fournir des conseils sur l'adéquation de la qualité et de l'avancée des travaux de construction.

AU NIVEAU TROIS

Gérer et coordonner l'avancée et la qualité des travaux de construction en tant que gestionnaire de contrats, superviseur ou dans des fonctions équivalentes.

Chapitre quatre – Où trouver de l'aide ?

Pour plus d'informations, merci de contacter l'association nationale de votre pays de résidence ou le siège de RICS Europe à Bruxelles (vous trouverez leurs coordonnées sur le site www.joinricsineurope.eu).